



Hommage à Paul Bouchet



# L'ÉGALE DIGNITÉ

## Fondement éthique des droits de la personne

Journée organisée en hommage à Paul Bouchet  
par l'Institut Paul Bouchet  
vendredi 11 Octobre 2024 de 9h à 18h  
au Conseil économique social et environnemental  
salle 301 – 9 Place d'Iéna 75016- Paris

(inscription obligatoire : [institutpb@outlook.fr](mailto:institutpb@outlook.fr))

*Figure de l'humanisme juridique, Paul Bouchet, dans ses diverses fonctions, dirigeant de l'UNEF, bâtonnier du barreau de Lyon, bâtisseur à Goutelas, Conseiller d'État, président de la CNCDH, président d'ATD Quart-Monde, a toujours fait du droit une arme au service des infortunés.*

*L'Institut Paul Bouchet rassemble les personnes ayant partagé les diverses aventures de Paul Bouchet et il a pour objet de faire vivre l'œuvre de Paul Bouchet en faveur de l'égalité de tous les êtres humains et de leur liberté.*

*L'Institut organise à l'automne 2024, année du centenaire de la naissance de Paul Bouchet, une manifestation dont l'objet est de rappeler l'exigence du respect de l'égalité de tous, comme fondement éthique des droits de la personne et la nécessité d'en assurer l'effectivité, sans la moindre exclusive.*

*Cette manifestation permettra, en particulier, d'entendre les acteurs passés et actuels du combat pour l'égalité de tous comme droit fondamental.*

*Cette manifestation a également pour objet de définir et porter un message afin que le respect de ce principe fondamental d'égalité de tous soit mieux et plus clairement assuré au profit de tous.*

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Sous la présidence de Jean-Marc Sauvé

9 h 00 - Propos introductifs

Jean-Marc Sauvé

Robert Guillaumond

9 h 15 - La reconnaissance juridique de l'égalité de tous les êtres humains

Kathia Martin-Chenut

**Les chemins de l'égalité de dignité. L'action et l'héritage de Paul Bouchet**

9 h 30 - 1<sup>re</sup> table ronde :

**L'action de Paul Bouchet, mobilisant pour la reconnaissance des droits**

Modération : Xavier Emmanuelli

Cette table ronde illustrera l'action de Paul Bouchet

- En sa qualité de dirigeant du syndicalisme étudiant : Ioanna Kasapi

- En sa qualité d'avocat, en particulier auprès des salariés, des indépendantistes algériens, des paysans et des immigrés : Pierre Héritier et Christian Delorme

- À Goutelas : Marie-Claude Mioche

- Auprès des plus pauvres : Claude Ferrand

Débat.

10 h 50 - PAUSE CAFÉ

11 h 10 - 2<sup>de</sup> table ronde :

**L'action institutionnelle de Paul Bouchet au service de l'effectivité des droits : de l'énoncé des droits à l'accès aux droits**

Modération : Christine Lazerges

Cette table ronde illustrera l'action de Paul Bouchet au sein des institutions suivantes :

- Barreau : travaux sur l'aide juridictionnelle : Béatrice Mast

- Conseil d'État : Bernard Stirn

- Fonds d'action sociale (FAS) : Alain Seksig et Michel Yahiel

- Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) : Emmanuel Decaux

- Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) : Mireille Imbert-Quaretta

- Haut comité pour le logement des personnes défavorisées : Bernard Lacharme

Débat

13 h à 14 h 30 - DÉJEUNER SUR PLACE

14 h 30 -

**Actualités des combats pour l'égalité de dignité**

Intervention et modération : Claire Hédon

L'objet de cette séance est de prendre la mesure des menaces qui affectent le principe d'égalité de tous les êtres humains inscrit dans la loi de 1998 à l'initiative de Paul Bouchet comme « impératif national ».

- Pas d'égalité de dignité sans accès au droit : Marie-Aleth Grard

- Le droit inaliénable de mener une vie conforme à la dignité humaine : Georges de Kerchove

- Se faire entendre et se faire comprendre en justice : Isabelle Toulemonde et Mathilde Caurier

- L'exclusion ou les limites de l'accès effectif au droit et comment les surmonter : Nicolas Duvoix

- La passion d'enfermer : Dominique Simonnot

- Les outils du droit au logement sous le feu des attaques : Manuel Domergue

- Dignité, ordre social, même combat : Pascal Brice

- Des atteintes multiformes à la dignité des personnes migrantes : Danièle Lochak

16 h 45 Débat

17 h 15 - **Appel :**

« Restaurer l'égalité de dignité dans tous les domaines au profit de tous »

• Lecture de l'appel

18 h 00 - Clôture du colloque

# INTERVENANTES ET INTERVENANTS

**Jean Marc SAUVE** a été Vice-Président du conseil d'État de 2006 à 2018. Il a ensuite présidé la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) – (2018-2021), puis les États généraux de la justice (2021 – 2022). Il préside actuellement divers organismes, dont la Fondation Apprentis d'Auteuil et la Cité internationale universitaire de Paris.

**Robert GUILLAUMOND** est avocat honoraire au barreau de Paris et a exercé, en particulier, pendant 15 ans, en qualité d'associé de Paul Bouchet. Il a présidé le Centre culturel de Goutelas de 1976 à 1991 et il préside à l'heure actuelle l'Institut Paul Bouchet ainsi que le Fonds Second Souffle créé à l'initiative de Mireille Delmas-Marty afin d'assurer la diffusion de son œuvre.

**Kathia MARTIN-CHENUT** est directrice de recherche au CNRS rattachée à l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne (UMR 8103 ISJPS), où elle est coresponsable du Centre de droit comparé et internationalisation du droit et de l'axe RSE. Elle a été directrice adjointe scientifique du GIP Mission de recherche Droit et justice (devenu GIP IERDJ) entre 2018 et 2022. Membre de la CNCDH depuis 2018, elle est rapporteure pour la thématique « Entreprises et droits de l'homme ».

**Xavier EMMANUELLI** est président du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées du 29 août 1997 au 23 août 2015. C'est au sein de son action dans cette structure qu'il a côtoyé Paul Bouchet. Il fut secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de l'Action humanitaire d'urgence du 18 mai 1995 au 2 juin 1997 (premier et deuxième gouvernement Juppé). Il est fondateur en 1993 du SAMU social de la ville de Paris. Médecin anesthésiste-réanimateur depuis 1976, il travaille sur les problèmes de l'exclusion à Nanterre et à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis dont il est médecin-

chef de 1987 à 1993. Il fut cofondateur de Médecins sans frontières en 1971 au sein duquel il œuvra pendant 23 ans.

**Ioanna KASAPI** présidente de la Cité des mémoires étudiantes et coprésidente du Germe (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants).

**Pierre HÉRITIER** secrétaire général de l'UD-CFDT de la Loire (1970-1973) puis de l'URI-CFDT Rhône-Alpes (1973-1982), spécialisé dans l'analyse du changement social, il fut membre du bureau national confédéral puis de la commission exécutive de la CFDT (1973-1988). Il a fondé deux associations : en 1989, le laboratoire LASAIRE dont il fut directeur général de 1989 à 1997, puis secrétaire général de 1997 à 2003 et en 1990, il fonde le Forum syndical européen (FSE) dont il est vice-président.

**Christian DELORME** prêtre du diocèse de Lyon, co-initiateur de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983

**Marie-Claude MIOCHE** forézienne (habite Leigneux 42130), agrégée de lettres classiques, membre du CA du Centre culturel de Goutelas depuis 1999, présidente du Centre culturel de rencontre (CCR) du Château de Goutelas de 2012 à 2021.

**Claude FERRAND** Délégué Général du Mouvement international ATD Quart Monde (1988-1993). Directeur des programmes de Croisement des savoirs et des pratiques Quart Monde-Université et Quart Monde Partenaire (1996-2001)».

**Christine LAZERGES** Professeure émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancienne présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (2012-2018), ancienne vice-présidente de l'Assemblée nationale.

**Bénédicte MAST** avocat au barreau de Coutances-Avranches. Ancien bâtonnier. Ancienne présidente

de la Commission accès au droit et à la justice du Conseil national des barreaux (2018-2023)

**Bernard STIRN** Président de section honoraire au Conseil d'État, est secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.

**Alain SEKSIG** instituteur dans le quartier de Belleville de 1973 à 1983 puis formateur pour la scolarisation des enfants et adolescents de familles immigrées. Il intègre le FAS en 1988 et jusque 1993 y contribuera à la mise en œuvre d'une politique scolaire de l'intégration. Il nouera des conventions avec les rectorats d'académie et fera du FAS, l'un des partenaires essentiels de l'Éducation nationale. Bien que n'ayant pas directement travaillé avec Paul Bouchet, il a inscrit son action dans la continuité des principes que ce président emblématique du FAS avait tracés.

**Michel YAHIEL** Adjoint au chef de l'IGAS puis conseiller au cabinet de la ministre des Affaires sociales (1982-1986). Directeur général du FAS (1986-1991) puis directeur de cabinet du ministre des Affaires sociales (1991-1993). Professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de Rouen (1993-1996). Directeur général du cabinet de conseil Bernard Brunhes International (1996-2000). Directeur du développement économique et de l'emploi puis directeur général des ressources humaines de la Ville de Paris (2003-2009). Délégué général de l'Association des régions de France (ARF - 2010-2012). Conseiller social du président de la République (2012-2017). Commissaire général de France Stratégie (2017-2018). Directeur des politiques sociales, membre du comité exécutif du groupe Caisse des Dépôts (2018-2024).

**Emmanuel DECAUX** Emmanuel Decaux est professeur émérite de l'Université Paris Panthéon-Assas et président de la Fondation René Cassin. Il a été membre de la sous-commission des Droits de l'homme des Nations Unies et président du

Comité des disparitions forcées. Il a également été vice-président de la CNCNDH.

**Mireille IMBERT-QUARETTA** est conseillère d'État (honoraire) après avoir été magistrate judiciaire (1972-2000). Membre de la commission de révision du code pénal (1981-1986) avec Mireille Delmas-Marty et Paul Bouchet, elle a été nommée déléguée générale de la CNCIS (1994-1997) sous la présidence de Paul Bouchet.

**Bernard LACHARME** a été secrétaire général du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées de 2002 à 2013. Il préside aujourd'hui l'Association DALO (droit au logement opposable).»

**Claire HÉDON** Juriste et journaliste, elle s'est engagée en 1993 dans le mouvement ATD Quart Monde dont elle est devenue présidente en 2015. Elle est membre du CNLE et du Comité national d'éthique. Depuis le 22 juillet 2020, elle est Défenseuse des droits.

**Marie-Aleth GRARD** est alliée d'ATD Quart Monde depuis 1982, représentante du Mouvement ATD Quart Monde au CESE de 2008 à 2021. Elle y a été rapporteure de deux avis « Une école de la réussite pour tous » et « Le revenu minimum social garanti ». Présidente d'ATD Quart Monde depuis 2020.

**Georges de KERCHOVE** né en 1948, avocat honoraire, est membre

actif du Mouvement ATD Quart Monde depuis cinquante ans. Passionné par les droits humains auxquels il a consacré différents articles, il a milité pendant plus de deux décennies aux côtés des sans-abri bruxellois dont il témoigne dans un livre intitulé *Rue des Droits de l'Homme*. Le prix international de la *Revue trimestrielle des droits de l'homme* lui a été décerné en 2019 pour ce livre.

**Isabelle TOULEMONDE** entrée à l'École de la magistrature en 1978, elle a exercé, jusqu'à sa retraite en novembre 2020, essentiellement des fonctions au parquet.

À ATD Quart Monde depuis ses études de droit, elle y est depuis quelques années responsable du département droits de l'homme et justice et représente ATD Quart Monde à la CNCNDH.

Depuis 2021, elle est avocate au barreau des Hauts de Seine et se consacre exclusivement à la défense des personnes vivant dans la grande pauvreté.

**Mathilde CAURIER** est auditrice de justice (magistrate en formation à l'École nationale de la magistrature) et alliée du mouvement ATD Quart Monde depuis un service civique effectué en 2018.

**Nicolas DUVOUX** est sociologue, professeur à Paris 8, président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

sociale et du Comité d'évaluation de l'expérimentation Territoires zéro non-recours. Il est l'auteur de plusieurs livres dont *L'avenir confisqué : inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*, Paris, Puf, 2023 et *Les inégalités sociales*, Paris, Puf, Que-sais-je ? 2024.

**Dominique SIMONNOT** après avoir exercé le métier d'éducatrice à l'administration pénitentiaire (aujourd'hui on dit conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation), devient journaliste à *Libération* puis au *Canard enchaîné*. Elle a été nommée Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté le 14 octobre 2020 pour un mandat de 6 ans

**Manuel DOMERGUE** directeur des études de la Fondation Abbé Pierre

**Pascal BRICE** est président de la Fédération des acteurs de la solidarité et membre du CA de l'association Saint Benoît Labre. Ancien directeur général de l'OFPPRA, diplomate et membre de cabinets ministériels, il est auteur du livre *Sur le fil de l'Asile* (2019).

**Danièle LOCHAK**, professeure émérite de droit public de l'université Paris-Nanterre, membre et ancienne présidente du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti)

---

## Institut Paul Bouchet

**Siège : Château de Goutelas 277 route de Goutelas 42130 Marcoux**

**Site : <https://www.institutpaulbouchet.org/>**

---

**Le nombre de places est limité et l'entrée au CESE étant contrôlée, l'inscription est obligatoire**

**[institutpb@outlook.fr](mailto:institutpb@outlook.fr)**

Le colloque sera diffusé en direct sur <https://youtube.com/live/C3h6tQVxwJY?feature=share>